

Aux Parents de CM2 et nouveaux entrants,

Votre enfant sera scolarisé(e) à la rentrée 2026 au Collège Trianon - François.
Les inscriptions se feront selon le calendrier ci-après.

Votre présence est absolument obligatoire.

<u>DATES</u>	<u>HORAIRES</u>	<u>ETABLISSEMENTS SCOLAIRES</u>
Jeudi 02 Juillet 2026	08h00 – 11h00	Ecole de Morne Pitault A Et Morne Pitault B
	14h00 – 16h00	Ecole de Chopotte Et Ecole Emmanuel Bruno

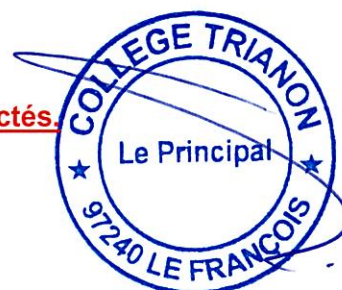
PIECES A FOURNIR :

- ✚ 6 photos d'identité récentes de l'élève, découpées et non scannées (inscrire les noms et les prénoms de l'élève au dos de chaque photo).
- ✚ Photocopie de la pièce d'identité de l'élève (**RECTO- VERSO**)
- ✚ Copie du livret de famille (pages responsables légaux et enfant concerné).
- ✚ Le cas échéant, toute pièce juridique utile justifiant de la garde de l'élève.
- ✚ Copie des pages de vaccination du carnet de santé.
- ✚ Une attestation d'assurance.
- ✚ Un justificatif d'adresse (**moins de 3 mois**)
- ✚ Dossier scolaire remis par l'école primaire (sans les devoirs et évaluations).
- ✚ Une participation volontaire de 5€ pour le Foyer Socioéducatif (FSE) en espèces ou par chèque à l'ordre du FSE collège de TRIANON.
- ✚ **1 RIB OBLIGATOIRE** (du représentant légal ainsi que la personne qui perçoit les aides).
- ✚ **Adresse e-mail OBLIGATOIRE**
- ✚ Prévoir 10€ pour la carte de restauration pour les demi-pensionnaires.
- ✚ Prévoir 79.20€ pour le paiement du 1er Trimestre (soit 36 jours).

POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE (pour les élèves demi-pensionnaires) :

- Se diriger vers le « Service Intendance » pour le :
 - Paiement de la carte et demi-pension le **02 juillet 2026** de **08h00 – 12h00**
 - Paiement par chèque ou en espèces (**faire l'appoint**)

Les jours de paiement devront être strictement respectés.



A L'ATTENTION DES PARENTS

TENUE REGLEMENTEE

FILLES :

- ✓ **Pantalon « noir ou bleu soutenu » ou jupe « bleu ou noir foncé » de longueur décente**
- ✓ **Polo bleu avec le logo de l'établissement**

GARCONS :

- ✓ **Pantalon « noir ou bleu soutenu » ajusté à la taille avec une ceinture obligatoire.**
- ✓ **Polo bleu avec le logo de l'établissement**

**Les chaussures doivent être fermées et couvrir l'intégralité du pied
(pas de sandales)**

Par mesure d'hygiène les sous-vêtements (caleçons, boxer, slips, culotte et soutien-gorge) ne doivent pas être apparents.

N.B : noir ou bleu soutenu : noir uni (pas de gris pas de motif et pas de délavé).

Le règlement intérieur (qui se trouvera dans le carnet de correspondance de votre enfant) doit être impérativement lu et respecté.

L'inscription au collège équivaut à l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur.

Le Chef d'établissement,

